



# ANTI-UV PRIM

204 – Ed 01/04/2016  
Page 1 sur 2

IMPREGNATION INCOLORE ANTI-UV EN PHASE AQUEUSE

CLASSEMENT AFNOR NFT 36 005 FAMILLE I CLASSE 4A

la marque  
du bâtiment

## 1. PRESENTATION

**ANTI-UV PRIM** est une imprégnation en phase aqueuse transparente à base de nouvelle génération de dispersion acrylique à très fines particules. Elle constitue une protection efficace de la surface du bois contre les Ultra-Violets (UV).

## 2. AVANTAGES

**ANTI-UV PRIM** assure la protection contre les agressions des boiseries neuves ou anciennes en extérieur et intérieur :

- Très grand pouvoir couvrant.
- Sans odeur.
- Anti – UV : contient des agents spécifiques pour une meilleure résistance au soleil, des capteurs de radicaux libres, responsables du vieillissement accéléré des bois.
- Sur toutes essences de bois exposées aux atmosphères urbaines, rurales ou industrielles.
- Sans aucun risque de cloquage ou d'écaillage.

## 3. DOMAINE D'APPLICATION

- Extérieur et intérieur.
- Sur toutes essences de bois neufs ou anciens.
- Pour la protection des bois, charpentes, poutres, bardages, volets, portails, menuiseries, lambris abris de jardin, bancs publics, terrasses, claustras, etc.

## 4. MODE D'EMPLOI

### Préparation des supports :

Les supports doivent être nus, sains, propres, exempts d'huile et de graisse  
Avec des degrés d'humidité des bois inférieurs à 18% à l'extérieur et de 12% à l'intérieur.

### Travaux préparatoires :

- Eliminer
  - Les traces d'huiles, graisses avec **NETT M.**
  - Les algues, mousses, lichens avec **MOUSSTOP 4 PLUS** ou **15 PLUS**
  - Les couches d'anciennes peintures, lasures et vernis non adhérentes avec **DECAP ALL.**
  - Les particules non adhérentes (grattage), les poussières (brossage).
  - Les anciennes cires, paraffines à l'aide de **NETT PROCLEAN.**
  - Les traces de matières grasses (nicotine, pollution) à l'aide de **NETT PROCLEAN.**
  - Sur les bois blanchis ou grisés sous l'action du temps passer **DEGRISANT BOIS.**
- Rincer à l'eau.
- Les bois exotiques exsudant : dégraisser au **NETT BROSS**, renouveler souvent les chiffons d'essuyage. (Afzélia : laver à l'ammoniaque).
- Les bois déjà attaqués ou douteux (xylophages ou champignons) seront préalablement traités avec **XYLO M.S.B.**
- Mastiquer les têtes de clous ou de vis avec **POLYPLAST.**
- Attendre le **séchage complet** pendant 72 heures.

### Précautions :

Sur certaines essences contenant des antioxydants ou des résines non fixées (Iroko, Doussié, Teck, Pin, Méléze, etc.), faire un essai au préalable et si nécessaire effectuer le traitement adéquat.

**COMPAGNIE FRANCE CHIMIE**

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : [www.dorthz.com](http://www.dorthz.com)

SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059



# ANTI-UV PRIM

IMPREGNATION INCOLORE ANTI-UV EN PHASE AQUEUSE

CLASSEMENT AFNOR NFT 36 005 FAMILLE I CLASSE 4A

## la marque du bâtiment

### Mise en œuvre :

**ANTI-UV PRIM** est prêt-à-l'emploi. Bien agiter avant et pendant l'emploi.

Appliquer **ANTI-UV PRIM** dans le sens des fibres du bois (spalter, brosse large, brosse à encoller), en apportant un soin particulier aux rainures, assemblages et extrémités (bois de bout).

Une 2e couche (après 4 h minimum) n'est nécessaire que sur essences très absorbantes, ou dans le cas d'expositions sévères.

**ANTI-UV PRIM** doit obligatoirement être recouvert par nos finitions **ANTI-UV UHP BARDAGE** ou **ANTI-UV UHP TERRASSE**.

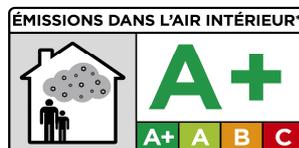
### Application :

Température d'application	: Entre +12°C et +35°C
Hygrométrie	: En extérieur, ≤ 80% d'humidité relative : En intérieur, ≤ 65% d'humidité relative
Matériel d'application	: Pulvérisateur (buse bleue), brosse, rouleau, airless
Nettoyage du matériel	: Eau (ne pas laisser sécher) : <b>DECAP ALL</b> après séchage

## 5. CARACTERISTIQUES

Aspect en pot	: Liquide orangé
Masse volumique	: 1.02 ±0.05 g.cm <sup>-3</sup>
Rendement	: 10 à 12 m <sup>2</sup> / L
Séchage (20°C – 65%HR)	: 60 minutes au toucher
Recouvrable	: 4 heures
COV (directive 2004/42/CE)	: Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/f)* : 130 g/L (2010). : Ce produit contient au maximum 5g/L.

COV  
(Décret n° 2011-321  
du 23/03/2011)



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

Conservation : 1 an en emballage d'origine fermé

(Pour plus de renseignements se référer au §9 de la fiche de données de sécurité).

## 6. SECURITE D'EMPLOI

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).
- Entreposer à l'abri du gel.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Compagnie France Chimie se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

**Produit exclusivement réservé à un usage professionnel.**

## COMPAGNIE FRANCE CHIMIE

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : [www.dorthz.com](http://www.dorthz.com)

SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059